

Tep scan : Valérie Denux a menti

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD.PICORD@LCG.GP

13 novembre 2020



Dans son communiqué du 15 octobre l'Agence régionale de santé (ARS) écrit : « La décision d'autoriser pour le moment un seul tep scan n'a pas été prise de manière unilatérale. (...) Elle a été soumise il y a un an, dans le cadre d'une commission d'acteurs de santé et après avoir interrogé les collectivités ». La présidente du conseil départemental a dénoncé les conditions dans lesquelles a eu lieu cette consultation. Dans sa réponse du 21 octobre à Josette Borel-Lincertin, Valérie Denux concède : « Nous avons probablement manqué de clarté dans la rédaction de la note de présentation aux élus et à la CSA en octobre 2019 ». Un manque de clarté qui confinerait à l'opacité s'il est vrai comme l'affirment les services du conseil départemental, que les deux tableaux récapitulatifs qui répertorient les besoins en matériaux lourds, n'ont pas été communiqués. *Le Courrier de Guadeloupe* s'est procuré le procès-verbal de la réunion de la conférence de santé et de l'autonomie (CSA) du 17 octobre à laquelle Valérie Denux fait référence sous le vocable « commission d'acteurs de santé ». L'ordre du jour est le suivant :

approbation PV CSA du 27 juin 2019, modification du PRS 2, questions diverses. À la rubrique modification du PRS 2, Brigitte Scherb cadre de l'ARS propose en équipements lourds l'installation d'un IRM et de quatre scanographes. À aucun moment, il n'est question de tep scan. Nous avons interrogé plusieurs présents à cette réunion afin de savoir si le nouveau tableau des équipements lourds leur avait été présenté. La réponse est non.

« Le sujet ne nous a jamais été soumis »

Henri Berthelot président de la conférence santé autonomie affirme que l'instance de démocratie sanitaire incontournable n'a jamais été informée du report de l'installation du second tep scan. Contrairement à ce qu'a affirmé l'ARS. Joint le 10 novembre, Henri Berthelot indique que l'engagement de réinscrire la question à l'ordre du jour sera ou non tenu trois semaines avant la prochaine réunion prévue en janvier 2021.



Henri Berthelot, président de la Conférence santé autonomie : « J'ai appris l'affaire des tep scan par la presse ».

Le Courrier de Guadeloupe : Saviez-vous que l'installation du 2e tep scan était supprimée ou suspendue ?

Henri Berthelot : Non. Je l'ai appris par la presse.

Lors de la réunion de la CSA du 17 octobre, qui a présenté le report de l'installation du 2e tep scan ?

Personne. Nous n'avons jamais été associés à cette affaire de tep scan. Aujourd'hui, nous avons interrogé l'ARS sur le sujet. Il nous a été répondu qu'il ne s'agissait pas d'une suppression mais d'une suspension. Avant la réunion d'aujourd'hui (ndlr mercredi 21 octobre 2020), nous ne savions rien de l'installation ou non du 2e tep scan.

L'ARS vous a-t-elle présenté le nouveau tableau récapitulatif des équipements en matériels lourds ?

Non. Nous n'avons pas eu de tableau. Personne au cours de la réunion du 17 octobre 2019 n'a posé le problème des tep scan.

| Le 2e Tep scan n'est pas gagné



Valérie Denux et Ary Chalus en visite au Cimgua le 20 octobre, suite à la révélation de la suppression du 2e tep scan.

Le Courrier de Guadeloupe a révélé le contenu de l'arrêté du 4 avril 2020 de l'ARS qui fait disparaître du Plan régional de santé (PRS) l'installation du deuxième tep scan en Guadeloupe. L'information a suscité un tollé. Les

parlementaires toutes tendances politiques confondues ont protesté. Ary Chalus, président de Région a rencontré Valérie Denux, directrice de l'Agence régionale de santé (ARS) instigatrice de cette décision. Ils ont visité ensemble le Centre d'imagerie moléculaire de Guadeloupe (Cimgua). Ary Chalus explique que la directrice de l'ARS l'a rassuré quant à l'avenir du deuxième tep scan. Dans un communiqué du 20 octobre, le président de Région rapporte que la directrice de L'ARS lui a indiqué qu'il ne s'agit pas de supprimer le deuxième tep scan dans le PRS 2018-2023 mais de le suspendre. « Pour lever toute ambiguïté Valérie Denux s'est engagée à réinscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la conférence de santé et de l'autonomie, le rétablissement du second tep scan », précise le communiqué. Plusieurs questions se posent. Comment peut-on rétablir quelque chose qui n'a pas été supprimé ? En quoi la réinscription du deuxième tep scan à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la conférence de santé et de l'autonomie garantit son installation ? À cette question Valérie Denux apporte des éléments de réponse dans son courrier du 21 octobre adressé à la présidente du conseil départemental. La directrice de l'ARS affirme « n'avoir pas l'intention de revoir son ambition de disposer du deuxième tep scan ». Et ajoute « sous réserve d'un besoin avéré ».

Un tep scan sera saturé

Et l'avis de la responsable de l'ARS est que ce besoin n'est pas avéré. Elle cite les chiffres d'examens réalisés en 2018, année d'ouverture du Cimgua inauguré en juin. 500 en six mois, lorsqu'il en faudrait 2 500 sur l'année. Elle avance aussi le chiffre de 1 700 cas nouveaux de cancers par an. Ce qui prouve selon elle, que la Guadeloupe n'a pas besoin d'un second tep scan. En tout cas, pas dans l'immédiat. Elle dit aussi ne pas connaître les chiffres du nombre d'examens de 2019. Mais elle ne les voit pas atteindre l'objectif de 2 500. Ce que conteste le docteur Lyonel Bélia, médecin nucléaire responsable du Cimgua. Selon lui, le centre réalise entre 11 et 12 examens par jour. Ce qui permet de dépasser les 2 500 examens en 41 semaines d'activité. Le chef de service explique aussi que 1 700 cas de cancers ne signifient pas 1 700 examens tep scan, mais deux, voire trois examens par cas soit entre 3 400 et 5 100 examens. « *D'ici 18 mois, la capacité d'un seul tep scan sera saturée* », prédit le praticien.

La consultation dénoncée

Dans son édition datée du 9 au 15 octobre *Le Courrier de Guadeloupe* a publié un article qui met en lumière les modifications apportées par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le Projet régional de santé (PRS), via son nouvel arrêté du 4 février 2020. Notamment au niveau des dotations en équipements matériels lourds sur le territoire de la Guadeloupe. Dans ce nouvel arrêté, le tableau récapitulatif consacré à ces équipements indique : nombre de Tep scan prévus 1, installé 1, solde 0. Ce même tableau dans le PRS 2018 indiquait nombre de Tep scan prévus 2, installé 1, solde 1. Un Tep scan a donc disparu sur le tableau du 4 février 2020. Réagissant à l'article publié dans nos pages, le sénateur Victorin Lurel qui s'était fortement impliqué dans l'installation du cyclotron alors qu'il présidait la Région Guadeloupe a appelé par communiqué à « un sursaut des élus pour refuser le kouyonaj en règle par l'État » et a dénoncé « la duplicité de l'ARS qui, par une modification subreptice du Plan régional de santé, impose la suppression d'une caméra initialement prévue » (...) Le président de Région Ary Chalus a par la suite déclaré sur Guadeloupe 1ère qu'il a exprimé à la directrice de l'ARS son opposition ferme à cette décision. Ary Chalus a trouvé dans cette affaire une raison d'octroyer à la Région Guadeloupe des pouvoirs qui supplantent ceux de l'ARS en matière de santé. Dans un communiqué du 15 octobre l'ARS s'est employée à « corriger les inexactitudes du sénateur Lurel ». Valérie Denux écrit que les collectivités ont été consultées. Au passage elle affirme que la décision de ne pas installer un 2e tep scan est « temporaire ». Elle serait motivée par la sous utilisation du premier tep scan déjà installé et par la volonté de l'ARS « de se concentrer sur la mise à disposition de scanners classiques de proximité ». L'Administration de santé poursuit : « Le Projet Régional de santé permet l'ouverture d'une implantation d'un deuxième tep scan, cela reste donc toujours possible d'ici 2023 si le besoin est avéré ».

Manque de transparence

La première affirmation de l'ARS concerne la consultation des collectivités. L'agence a bien adressé le 2 octobre 2019 un courrier de

saisine à la présidente du Département. Dans cette missive que *Le Courrier de Guadeloupe* a consultée, l'avis de la collectivité est sollicité. Toutefois, dans une lettre adressée le 15 octobre 2020 à Valérie Denux, Josette Borel-Lincertin « déplore la méthode et les conditions » de cette consultation : « J'observe que la note annexée à ce courrier présentant vos propositions de modification ne comporte pas d'éléments d'information suffisants qui aurait permis au conseil départemental d'apprécier vos intentions concernant les équipements lourds en général et les tep scan en particulier ». Selon Josette Borel-Lincertin, la note de l'ARS présente de façon claire les modifications qui concernent le traitement des insuffisances rénales et la nécessité d'installer un IRM spécialisé ostéo articulaire et quatre scanographes. En revanche, « il n'y a aucune mention explicite d'une proposition relative au cyclotron qui aurait pu retenir notre attention sous la mention autres modifications », écrit la présidente du conseil départemental. Josette Borel-Lincertin dénonce un manque de transparence dans les relations entre les collectivités locales et les services d'État.

Suppression

Le deuxième argument de l'ARS consiste à dire que la décision de ne pas installer un deuxième tep scan est temporaire. Un report qui serait motivé par la sous utilisation du premier. Le docteur Lyonel Bélia spécialiste de médecine nucléaire et responsable de l'unité Tep au Centre d'imagerie moléculaire de Guadeloupe (Cimgua) arrive à une analyse à l'opposé de cette vision de la situation. Il calcule qu'avec l'installation de la FCH (Fcholine) depuis le 2 octobre 2020, qui permet de traiter par radiothérapie les cancers de la prostate, le nombre d'examen Tep va augmenter de manière automatique de plus de 20 % par mois. « *La caméra TEP du Cimgua sera à saturation dans 16 à 18 mois maximum* », expertise-t-il. Enfin *Le Courrier de Guadeloupe* a pu consulter les documents émanant de l'ARS et qui retracent le processus de consultation et de décision : les deux arrêtés, les tableaux récapitulatifs d'équipements lourds, la lettre de saisine des collectivités, la note concernant les propositions de modification. Rien n'indique que la non-installation du deuxième Tep scan est suspendue ni temporaire. La note qui concerne les modifications se termine par l'annonce du tableau qui modifie le nombre d'implantations d'équipement matériel lourd. Il précise : « par rajout,

réduction et suppression ». Aucun de ces termes n'est synonyme de suspension.

| Les parlementaires se mobilisent en faveur du 2e Tep scan

Victorin Lurel a appelé les élus guadeloupéens à se mobiliser pour l'installation du 2e tep scan. C'est chose faite. Au moins au niveau des parlementaires. Les quatre députés Justine Bénin, Olivier Serva, Hélène Vainqueur-Christophe, Max Mathiasin et les trois sénateurs Victorin Lurel, Dominique Théophile et Victoire Jasmin ont dans un communiqué commun du 19 octobre affirmé leur volonté de voir installer le deuxième tep scan en Guadeloupe. « Ils appellent le ministre de la santé et ses services déconcentrés à revoir leur copie afin que le second tep scan de Guadeloupe soit installé avant l'année 2022 comme prévu initialement et que le Cimgua puisse être effectivement sécurisé dans l'intérêt de la santé des Guadeloupéennes et des Guadeloupéens ». Selon les parlementaires, l'arrêté au terme duquel l'Agence régionale de Guadeloupe acte la suppression de ce dispositif « est pour le moins d'une rédaction obscure ».